



- 3 JUIN 2019

Secrétariat général

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel (CTM),

Service des
ressources humaines

2019/D/13646
Sous-direction des politiques
de ressources humaines et des
relations sociales

Je vous prie de trouver l'ordre du jour du prochain CTM qui se tiendra le :

Lundi 17 juin 2019
De 9h00 à 18h30 – Salon des Maréchaux
3 rue de Valois – 75001 PARIS

Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel
à l'adresse suivante : dialogue.social@culture.gouv.fr

Affaire suivie par :
Sébastien CLAUSENER
sebastien.clausener@
culture.gouv.fr
01 40 15 88 25

L'ordre du jour est le suivant :

132 rue Saint-Honoré
75001 Paris

2019/D/13646

- 1- Intervention de Franck RIESTER, ministre de la Culture, suivie d'échanges avec les représentants du personnel.
- 2- Projets de textes portant sur le statut des professeurs des écoles nationales supérieures d'art (*pour avis*) :
 - Projet de décret modifiant le décret n°2002-1520 du 23 décembre 2002 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art ;
 - Projet de décret fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art.
- 3- Projet de décret relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane et à l'intérim des préfets de région dans les régions d'outre-mer et à Mayotte (*pour avis*) ;
- 4- Projet de décret modifiant le décret n°2010-147 du 15 février 2010 fixant les modalités de rétribution des personnels relevant du ministère de la Culture et de la communication et de ses établissements publics participant à l'organisation de manifestations au profit de tiers (*pour avis*) ;
- 5- Plans de formation du secrétariat général et des directions générales du ministère de la Culture au titre de l'année 2019 (*pour information*) ;
- 6- Bilan de la formation ministérielle au titre de l'année 2017 (*pour information*) ;
- 7- Bilan social du ministère de la Culture au titre de l'année 2017 (*pour information*) ;
- 8- Approbation des procès-verbaux des précédents CTM ;
- 9- Tableau de suivi des précédents CTM ;
- 10- Questions diverses.

Le Secrétaire général



Hervé BARBARET